

Province de Québec  
MRC de Drummond  
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 novembre 2020 à 20 h à huis clos considérant la décision gouvernementale de faire passer toutes les municipalités de la MRC de Drummond au palier d'alerte maximale (zone rouge) à partir du 10 octobre 2020 à 23 h 59 considérant que l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé jusqu'au 14 octobre 2020 par le décret numéro 1023-2020 du 7 octobre 2020. L'enregistrement de cette séance sera disponible sur le site internet de la municipalité.

**Sont présents :**

Sébastien Gagnon, conseiller, siège no 1, Christian Jutras, conseiller, siège n° 2, François Bilodeau, conseiller et maire suppléant, siège n° 4, Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

**Est absent :**

Siège n° 3, vacant depuis janvier 2020  
Siège n° 5, Jocelyne Guilbault, conseillère

**Autre présence :**

Géronimo Castillo-Roy, inspecteur municipal.

**Citoyens :** 0 dans le but de se conformer aux exigences gouvernementales, le conseil municipal s'est déroulé à huis clos. Considérant la décision gouvernementale de faire passer toutes les municipalités de la MRC de Drummond au palier d'alerte maximale (zone rouge). L'enregistrement de cette séance sera disponible sur le site internet de la municipalité.

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire. Madame Manon Lemaire assiste à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

**1. Moment de réflexion**

Une minute de réflexion est accordée.

**2. Ouverture de la réunion**

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

224.11.2020 Sur proposition de Christian Jutras  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**Ordre du jour**  
Séance ordinaire  
Le lundi 9 novembre 2020, à 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2020
5. **Demandes**
  - a) École Carrousel : activité de Noël
  - b) Caroline St-Martin : prêt du centre communautaire cours de Zumba
6. **Comptabilité :**
  - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
7. **Dossiers municipaux**
  - a) FQM : renouvellement adhésion 2021
  - b) Dépôt des états comparatifs
  - c) Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus
  - d) Livres historiques de la municipalité
  - e) Cooptel : signature de l'entente pour l'emplacement d'une génératrice
  - f) Formation perception des créances municipales
8. **Voirie**
  - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
  - b) Réservoir de mazout : garage municipal

**Période de questions à 20 h 30**

9. **Hygiène du milieu**
  - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
10. **Sécurité publique**
  - a) SIUCQ : contribution 2021
11. **Urbanisme**
  - a) Permis de construction octobre 2020
  - b) Dérogation mineure
  - c) Protection des berges
12. **Loisirs et culture**
  - a) Réseau Biblio CQLM : contribution 2021
  - b) Loisirs
  - c) Récupération cartouches d'encre et cellulaires : programme MIRA
  - d) Guignolée
13. **MRC**
  - a) Compte-rendu MRC
  - b) Fonds de la ruralité
14. **Questions diverses**
  - a) Arrosage et entretien de la patinoire
  - b)
  - c)
15. **Levée de la réunion**

**4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2020**

**ATTENDU QUE** les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 13 octobre 2020;

225.11.2020 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Sébastien Gagnon

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal du mardi 13 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **5. Demandes**

### **a) École Carrousel : activité de Noël**

**CONSIDÉRANT QUE** l'année 2020 est particulière dû à la Covid-19;

**CONSIDÉRANT QUE** l'activité prévue par l'école le Carrousel ne peut avoir lieu;

**CONSIDÉRANT QUE** les bénévoles de l'école désirent offrir des bas de Noël à chaque élève de l'école;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Fransiska Greuter, responsable pour la fête de Noël pour l'école le Carrousel de Sainte-Brigitte-des-Saults, demande à la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de contribuer pour cette activité;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults désire participer à cet événement dû aux circonstances exceptionnelles;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults désire faire l'achat des bas de Noël ainsi que d'autres objets pour les 102 enfants de l'école le Carrousel;

226.11.2020 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de mandater la conseillère Nancy Fontaine pour faire l'achat des bas de Noël et d'objets à mettre dans les bas de Noël pour une valeur de 400\$ plus les taxes applicables pour les 102 élèves de l'école le Carrousel;
- que Mme Nancy Fontaine conseillère contactera la responsable de la fête de Noël avant de faire les achats pour que Mme Fransiska Greuter accepte les achats qui seront faits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **b) Caroline St-Martin : prêt du centre communautaire cours de Zumba**

**CONSIDÉRANT QUE** Mme St-Martin désire continuer de donner des cours de Zumba virtuellement sur la plateforme Zoom puisque le territoire est en zone rouge;

**CONSIDÉRANT QUE** la connexion internet à son domicile n'est pas optimale;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme St-Martin désire utiliser le centre communautaire pour donner les cours;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme St-Martin sera seule avec son ordinateur;

227.11.2020 Sur proposition de Nancy Fontaine  
Appuyée par Sébastien Gagnon

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser le prêt du centre communautaire à Mme Caroline St-Martin pour les cours virtuels de Zumba jusqu'à ce que le territoire ne soit plus en zone rouge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 6. Comptabilité

### a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption

#### Déboursés du mois et salaire

##### HYDRO-QUÉBEC

260, rue Dumoulin du 4 août au 1er octobre 2020	328,38 \$
235, rue Dumoulin du 4 août au 1er octobre 2020	687,96 \$
315, rue Principale du 4 août au 1er octobre 2020	401,80 \$
800, rue des Érables du 4 août au 1er octobre 2020	109,84 \$
745, rue Cloutier du 4 août au 1er octobre 2020	61,80 \$
Rue Principale du 4 août au 1er octobre 2020	166,19 \$
430, rue Principale du 4 août au 1er octobre 2020	237,32 \$
400, rue Principale du 4 août au 1er octobre 2020	309,03 \$
Luminaire de rues septembre 2020	300,51 \$

##### MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC

REMISES DE L'EMPLOYEUR septembre 2020	4 138,46 \$
---------------------------------------	-------------

##### RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA

REMISES DE L'EMPLOYEUR septembre 2020	1 579,73 \$
---------------------------------------	-------------

##### SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Publipostage Le Jaseur novembre 2020	71,23 \$
--------------------------------------	----------

**Total du chèque 71,23 \$**

##### TELUS

Cellulaire du 25 sept au 24 août 2020	57,49 \$
---------------------------------------	----------

##### VILLE DE DRUMMONDVILLE

Constat infraction #806536012 Pierrette Dionne	138,00 \$
------------------------------------------------	-----------

##### VISA DESJARDINS

Proxi NDBC ; essence 61,88 l.	63,67 \$
Couche-tard St-Cyrille ; essence 84,90 l.	85,67 \$
Dépanneur 4 saisons ; essence 95,80 l.	98,58 \$
Couche-tard St-Cyrille ; essence 68,09 l.	70,07 \$
Korvette ; débarbouillette et linge vaisselle centre comm	19,55 \$
Dépanneur 4 saisons ; essence 78,38 l.	80,65 \$
<b>Total du chèque</b>	<b>418,19 \$</b>

##### INDUSTRIELLE ALLIANCE

Manon Lemaire sept 2020 #083128488	149,87 \$
Mathilde Potvin sept 2020 #1815046800	110,96 \$

##### GROUPE MASKATEL

Octobre (336-7136) usine d'épuration	52,52 \$
Octobre (336-7145) bibliothèque	52,54 \$
Octobre (336-7149) garage et aqueduc	60,94 \$
Octobre (336-4460) bureau	183,46 \$
Octobre (336-4917) centre comm et MDJ	68,85 \$
<b>Total du chèque</b>	<b>419,31 \$</b>

##### GLOBAL PAYMENTS S.E.N.C.

Frais paiement direct septembre 2020	35,62 \$
--------------------------------------	----------

##### ISABELLE RAYMOND

Remb. Location salle du 23 déc. 2020	225,00 \$
--------------------------------------	-----------

**Total des chèques émis et des dépôts directs : 9 946,69 \$**

228.11.2020 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter les déboursés du mois au montant de 9 946,69 \$, ainsi que les salaires et la rémunération imposables et non imposables au montant de 21 293,60 \$
- d'accepter la liste des factures d'achats déposés au montant total de 49 612,84 \$ incluant 14 971,04 \$ pour le total des chèques émis et 34 641,80 \$ pour le fichier du dépôt direct;
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à en faire le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **7. Dossiers municipaux**

### **a) FQM : renouvellement adhésion 2021**

229.11.2020 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de renouveler l'adhésion de la FQM pour l'année 2021 au montant de 1 139,03 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **b) Dépôt des états comparatifs**

La directrice générale dépose les deux états comparatifs aux membres du conseil.

### **c) Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus**

En vertu de la Loi sur les élections et référendum dans les municipalités, la directrice générale fait un rappel aux membres du conseil qu'ils doivent déposer, dans les 60 jours d'anniversaire de leur proclamation de leur élection, une déclaration mise à jour des intérêts pécuniaires.

En séance tenante tous les membres du conseil déposent leurs déclarations des intérêts pécuniaires.

### **d) Livres historiques de la municipalité**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité possède 21 caisses de 7 livres dans la voûte de la municipalité qui est située au 319, rue Principale;

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice municipale informe les membres du conseil qu'elle va avoir besoin d'espace supplémentaire pour l'archivage des dossiers;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société d'Histoire de Drummond pourrait prendre quelques exemplaires en consignation;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité est propriétaire du 400, rue Principale et que cet édifice était l'ancien bureau municipal et qu'une voûte était aménagée au sous-sol;

**CONSIDÉRANT QUE** le vestiaire de Sainte-Brigitte-des-Saults utilise cet espace pour mettre le surplus de linges du vestiaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité demande aux bénévoles du vestiaire d'accepter le surplus des livres historique de Sainte-Brigitte-des-Saults...carrefour d'une belle histoire;

230.11.2020 Sur proposition de Nancy Fontaine  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de mettre en consigne 1 caisse de 7 livres des livres historiques de Sainte-Brigitte-des-Saults...carrefour d'une belle histoire en consignation à la Société d'Histoire de Drummond;
- d'entreposer la majorité des boîtes dans l'ancienne voûte du bureau municipal qui est située au 400 rue Principale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**e) Cooptel : signature de l'entente pour l'emplacement d'une génératrice**

**CONSIDÉRANT** la résolution 110.05.2020 qui mentionnait dans le 3<sup>e</sup> considérant que Cooptel demande à la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults l'autorisation d'installer une génératrice qui servira uniquement pour les besoins de Cooptel sur l'emplacement du 235, rue Dumoulin;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la rédaction du procès-verbal du 11 mai 2020 la directrice avait été omis de mettre l'autorisation d'installer une génératrice sur le site du 235, rue Dumoulin qui est la propriété de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults dans le résolu;

231.11.2020 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser Cooptel d'installer une génératrice qui servira uniquement pour les besoins de celle-ci sur l'immeuble du 235, rue Dumoulin à Sainte-Brigitte-des-Saults;
- que Cooptel devra demander une demande de permis d'installation à la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**f) Formation perception des créances municipales**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Drummond assume les frais de la 2<sup>e</sup> personne de la même municipalité qui s'inscrit à la formation donnée par ADGMRCQ pour la formation des créances municipales (vente pour taxes);

**CONSIDÉRANT QUE** l'ADGMRCQ propose plusieurs dates pour cette formation;

**CONSIDÉRANT QUE** le bureau municipal ne sera pas fermé à la population;

232.11.2020 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'inscrire Mme Manon Lemaire ainsi que Mme Mathilde Potvin à la formation donnée par ADGMRCQ pour la formation des créances municipales (vente pour taxes).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **8. Voirie**

### **a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)**

- Préparation du camion pour la saison hivernale;
- Faire le suivi de l'Inter pour le rappel de la compagnie ;
- Entretien de la pompe à l'usine d'épuration;
- Réparation des lumières de rues.

### **b) Réservoir de mazout : garage municipal**

**CONSIDÉRANT QUE** l'assurance informe la municipalité que le réservoir de mazout ne sera plus assuré, car il a plus de 20 ans;

233.11.2020 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater l'inspecteur en voirie de demander une demande de prix pour d'autres systèmes de chauffage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **Période de questions à 20 h 30**

Aucune question n'a été soumise par courriel ou par téléphone avant 16 h 30, le 9 novembre 2020, tel que mentionné sur nos plateformes web.

## **9. Hygiène du milieu**

### **a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François**

Monsieur François Bilodeau, conseiller, fait un compte rendu de la dernière réunion.

## **10. Sécurité publique**

### **a) SIUCQ : contribution 2021**

234.11.2020 Sur proposition de François Bilodeau

Appuyée par Sébastien Gagnon

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de renouveler la desserte en mesure d'urgence avec la SIUCQ pour l'année 2020;
- le coût de la contribution est fixé à 1,10 \$ par habitant selon la liste officielle des populations de la MRC au 30 juin 2020 pour une contribution totale de 778,80 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **11. Urbanisme**

### **a) Permis construction octobre 2020**

Cinq (5) permis ont été émis pour le mois d'octobre 2020.

### **b) Dérogation mineure**

**CONSIDÉRANT QU'**une demande de permis au lotissement a été déposée;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet consiste à libérer une superficie de 5 000 mètres carrés à celle de la ferme;

**CONSIDÉRANT QUE** l'implantation des bâtiments accessoires silos (2) et garages datent de plusieurs décennies;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de l'opération cadastrale, le garage sera séparé des silos;

**CONSIDÉRANT QUE** cette opération cause une non-conformité;

**CONSIDÉRANT QUE** cette non-conformité implique la distance entre les bâtiments entre eux;

**CONSIDÉRANT QU'**une demande de dérogation est nécessaire afin de régulariser la situation;

**CONSIDÉRANT QU'**au niveau du plan d'urbanisme, la densité d'occupation au sol est respectée;

**CONSIDÉRANT QUE** l'usage agricole est autorisé;

**CONSIDÉRANT QUE** la situation actuelle cause un préjudice sérieux aux demandeurs;

**CONSIDÉRANT QU'**il n'y a pas de préjudice fait au voisinage;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU recommande favorablement ladite demande de dérogation;

235.11.2020 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser en intégralité la dérogation mineure pour le lot 6 105 572 tel que présenté sur le plan de localisation de Auger + Dubord daté du 30 janvier 2020 sous la minute 968 de l'arpenteur de Simon Auger.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



### c) Protection des berges

**CONSIDÉRANT QUE** M. Éric Salois, inspecteur en bâtiment et en environnement pour la MRC de Drummond demande aux municipalités qu'il s'occupe que les bandes de protection ne sont pas toujours respectées;

236.11.2020 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de demander à la MRC de Drummond de faire de la sensibilisation auprès des agriculteurs pour faire connaître les dispositions des bandes riveraines et de la protection des berges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 12. Loisirs et culture

### a) Réseau Biblio CQLM : contribution 2021

237.11.2020 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de renouveler la contribution municipale pour le Réseau Biblio CQLM pour l'année 2021 :

- Contribution régulière annuelle pour le service de base : **4,04\$** par citoyen
- Contribution spécifique dédiée au développement de la collection régionale : **1,29\$** par citoyen
- **Contribution municipale totale : 5,33\$ par citoyen**
- Frais de soutien Simb@ : **401,57\$** par accès informatique
- Frais d'accès à la base de données : **125,00\$**
- plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### b) Loisirs

**CONSIDÉRANT QU'**un nouveau comité s'est formé pour les Loisirs de Sainte-Brigitte-des-Saults;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres désirent organiser un concours « Crée ton bonhomme de neige chez toi »;

**CONSIDÉRANT QUE** selon les conditions météorologiques, le concours devrait avoir lieu entre le 30 novembre 2020 et le 15 janvier 2021 et le tirage se fera le lundi, 18 janvier 2021;

**CONSIDÉRANT** le cas de report de l'activité, l'échéancier pourra être modifié. Toutes les informations sur le concours pourront être consultées sur le Facebook des Loisirs de Sainte-Brigitte-des-Saults;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres des loisirs ont mandaté Mme Nancy Fontaine afin de solliciter des commanditaires pour cet événement;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité participera financièrement à ce concours;

238.11.2020 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'octroyer une somme maximale de 300\$ pour le remboursement des dépenses pour les prix du concours « créé ton bonhomme de neige chez toi ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) Récupération cartouches d'encre et cellulaires : programme MIRA**

**CONSIDÉRANT QUE** depuis 1944, s'est engagée à sensibiliser le grand public du Québec à la récupération de cartouches d'imprimantes et des cellulaires pour permettre de financer le dressage de plusieurs chiens Mira;

**CONSIDÉRANT QUE** le service de cueillette est gratuit;

239.11.2020 Sur proposition de Christian Jutras  
Appuyée par Sébastien Gagnon

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de présenter une demande auprès de la Fondation Mira afin de devenir un point de dépôt pour la récupération de cartouches d'imprimantes pour la Fondation Mira.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**d) Guignolée**

**CONSIDÉRANT QU'**en raison de la pandémie, il n'y aura pas de porte à porte pour la récolte des denrées non périssables pour la Guignolée 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults souhaitait tout de même contribuer à la Guignolée cette année;

240.11.2020 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- que le bureau municipal, situé au 319, rue Principale, devienne un partenaire-entreprise pour la collecte des denrées non périssables pour l'année 2020;
- d'accepter les denrées non périssables jusqu'au 10 décembre 2020;
- de mandater Madame Nancy Fontaine pour aller déposer les denrées reçues au Comptoir Alimentaire Drummond, situé au 1655, rue Corriveau à Drummondville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### 13. MRC

#### a) **Compte-rendu MRC**

Monsieur Jean-Guy Hébert, maire, fait un compte rendu de la dernière réunion.

#### b) **Fonds de la ruralité**

**CONSIDÉRANT QUE** Madame Danielle Ménard, coordonnatrice au développement rural et projets spéciaux, a l'honneur d'annoncer que le projet « Patinoire extérieure » a été retenu pour un montant de 24 262 \$;

241.11.2020 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater Monsieur Jean-Guy Hébert et/ou Madame Manon Lemaire à titre de représentants officiels de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults pour la signature de tous documents relatifs à la demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### 14. Questions diverses

#### a) **Arrosage et entretien de la patinoire**

242.11.2020 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de renouveler le contrat d'arrosage et d'entretien de la patinoire à Monsieur Manuel Turcotte pour la saison hivernale 2020-2021;
- de verser une somme de 2 250 \$ pour l'entretien de la patinoire à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### 16. Levée de la réunion

243.11.2020 Il est 21 h 25, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Sébastien Gagnon de lever la présente séance.

N.B. – Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

---

**Jean-Guy Hébert**  
Maire

---

**Manon Lemaire**  
Directrice générale